

Commune de VILLEBERNIER

Plan Communal de Sauvegarde  
pour le risque inondation

# Consignes concernant tous les risques

## L'ALERTE



Beaucoup d'événements peuvent être anticipés, il suffit d'être vigilant et de se tenir informé. Il faut savoir également reconnaître les signaux de début et de fin d'alerte pour savoir comment agir à l'instant t. Chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

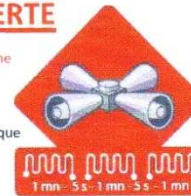
### SAVOIR RECONNAÎTRE UNE ALERTE

En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des maires. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

- **sirènes**, pour les communes qui en sont équipées,
- messages diffusés par des **véhicules sonorisés**,
- messages sur les **panneaux lumineux** des communes, de l'Agglobus ou de Saumur Loire Développement,
- **radio, télé**, ou tout autre moyen...

#### DÉBUT DE L'ALERTE

En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri, l'alerte sera donnée par les sirènes, testées chaque premier mercredi du mois à midi. Elles émettent un son caractéristique en trois séquences d'une minute: le signal national d'alerte.



#### FIN DE L'ALERTE

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte, un son continu de 30 secondes.



LES INDISPENSABLES À PRÉPARER  
AVANT L'ACCIDENT

• Radio à piles • Lampe de poche • Matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus pour colmater le bas des portes...) • Nourriture et eau • Couvertures • Vêtements • Papiers personnels • Médicaments et notamment traitement quotidien.

# Consignes concernant tous les risques

## CONTACTS UTILES

- POMPIERS : ☎ 18 ou 112 depuis un mobile
- SAMU : ☎ 15
- Police - gendarmerie : ☎ 17
- Préfecture : ☎ 02.41.81.81.81 ou 02.41.81.82.83 (24h/24)
- Sous-Préfecture : ☎ 02.41.83.49.49
- Météo France : ☎ 08 92 68 02 71 (0,34€ la minute) ou Site : [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)
- En cas d'inondation : ☎ 08 25 15 02 85 (audiotel) ou Site : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)
- Urgence dépannage électricité ☎ 0 810 333 049
- Urgence dépannage gaz ☎ 0 810 433 049

## QUELQUES MESURES AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DEMAIN

### ANTICIPEZ ET PROTÉGEZ VOUS

- Pensez à préparer une « trousse d'urgence », avec notamment vos papiers essentiels (carte d'identité, passeport, livret de famille), vos médicaments importants,...
- Repérez où sont le(s) disjoncteur(s), la vanne d'arrêt des circuits d'eau et de gaz,
- Evitez les installations de valeur au sous-sol ou rez-de-chaussée (électroménager lourd, chaudière,...),
- Entrez vos biens irremplaçables et vos produits chimiques,
- Effectuez des travaux pour réduire la vulnérabilité de votre habitat (choix de matériaux résistant à l'eau, réhausse permanente des équipements sensibles,...),
- Repérez les points hauts pour des refuges éventuels, repérez les itinéraires d'évacuation,
- Constituez un dossier pour vos assurances : vérifiez les termes, les montants et les franchises de vos contrats, mettez de côté toutes les factures importantes (meubles, appareils ménagers, bijoux,...),
- Faites des photos de vos objets les plus précieux : une photo en gros plan et une photo en situation,
- En cas de sinistre, les coupures d'électricité sont fréquentes. C'est pourquoi, il est conseillé d'avoir chez soi une lampe de poche et une radio fonctionnant à pile facilement accessibles.

### RENSEIGNEZ-VOUS

Informez-vous sur les risques encourus et les mesures de prévention à prendre auprès de :

- De votre Mairie,
- Du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC) de la Préfecture,
- De la Direction Départementale des Territoires ☎ : 02.41.86.65.00,
- Du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ☎ : 02.41.33.21.00,
- Du Centre de Secours Principal de Saumur ☎ : 02.41.40.50.10,

*Mémorisez les modalités d'alerte*

### SI VOUS ÊTES APPELÉ À ÉVACUER

- Gardez votre calme
- Quittez votre domicile muni d'un sac contenant votre « trousse d'urgence », des vêtements chauds et de l'argent

### EN CAS D'URGENCE

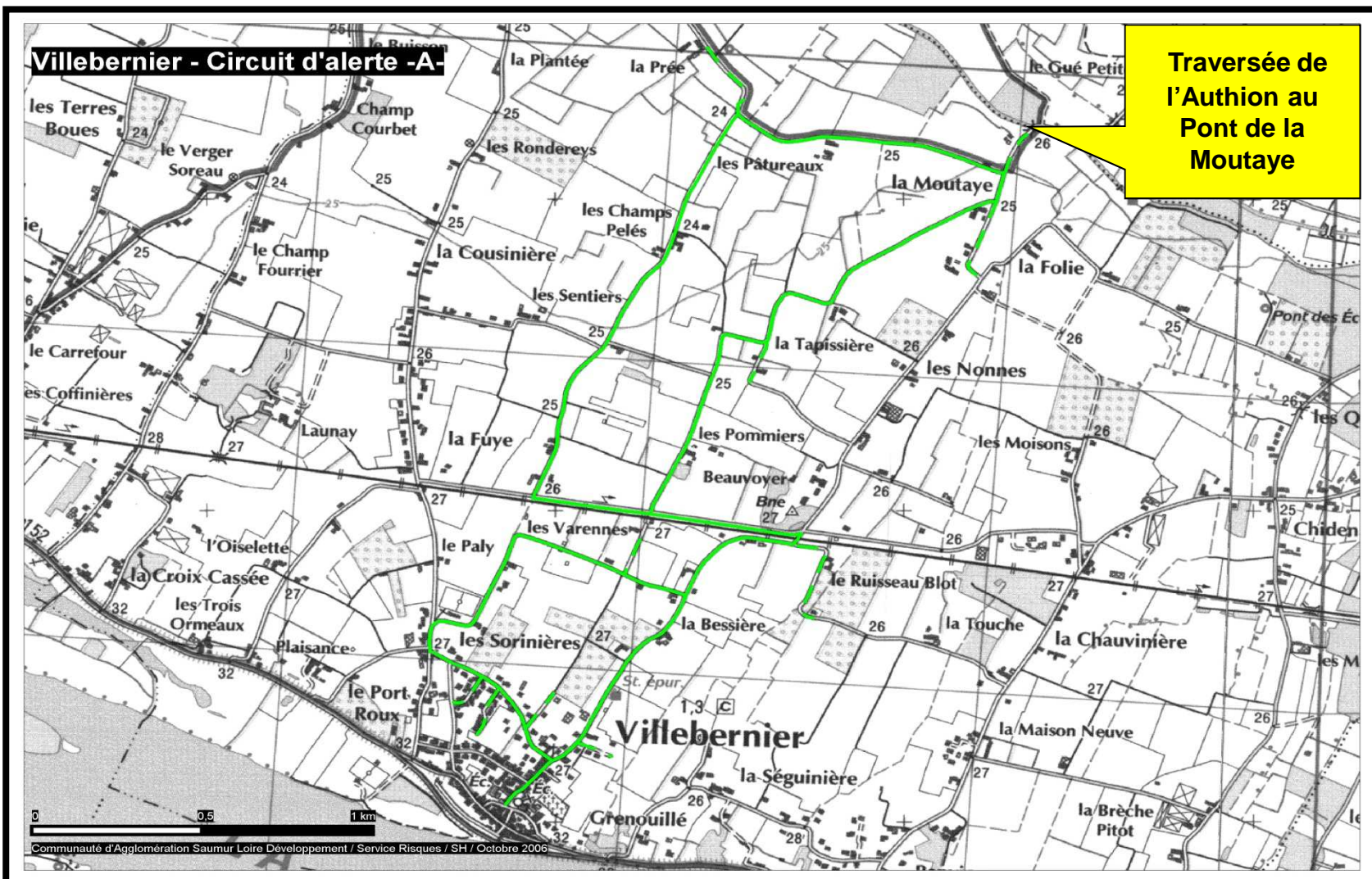
- Écoutez la radio pour connaître les consignes données par les autorités : RCF sur 93,4 Mhz, Alouette sur 103,2 Mhz ou Ouest FM sur 95,8 Mhz
- Respectez ces consignes et les ordres donnés
- Mettez-vous à l'abri et restez-y (sauf consignes contraires)
- **Ne téléphonez pas** pour libérer les lignes pour les secours
- **Ne fumez pas** : en cas de fuite de produits dangereux, cela pourrait provoquer une explosion
- **N'utilisez pas l'ascenseur**, vous risqueriez de rester bloqué

Communauté d'Agglomération  
"Saumur Loire Développement"  
Document réalisé par le Service  
« Risques  
et Stratégie Environnementale »

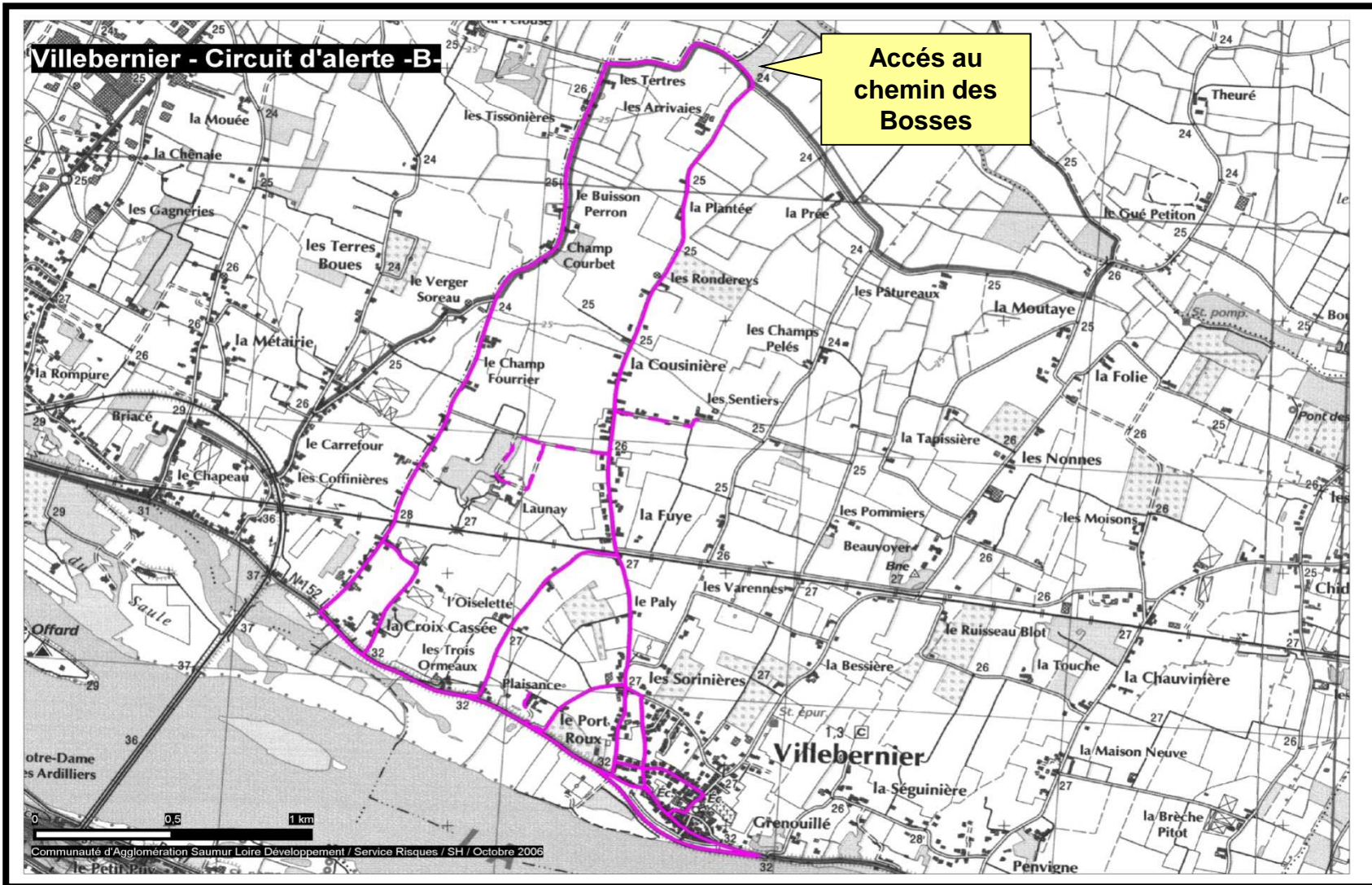
RECONNAITRE L'ALERTE  
INONDATION A VILLEBERNIER

**MESSAGE  
DIFFUSE  
PAR VEHICULE  
SONORISE**

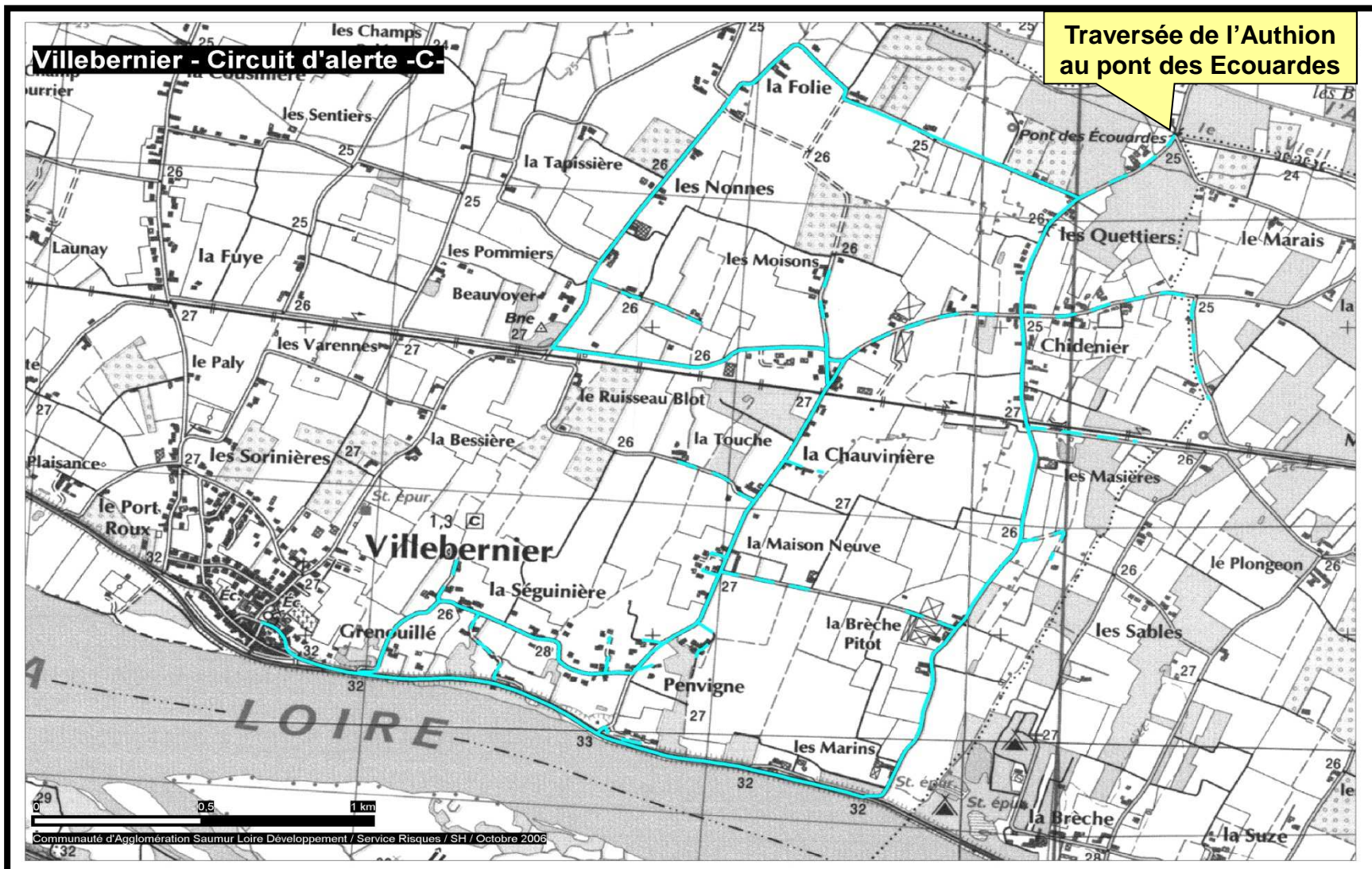
# Circuit d'alerte «A» les habitants de ce circuit doivent évacuer par le pont de la Moutaye



Circuit d'alerte «B» **les habitants de ce circuit doivent évacuer par le Chemin des Bosses**

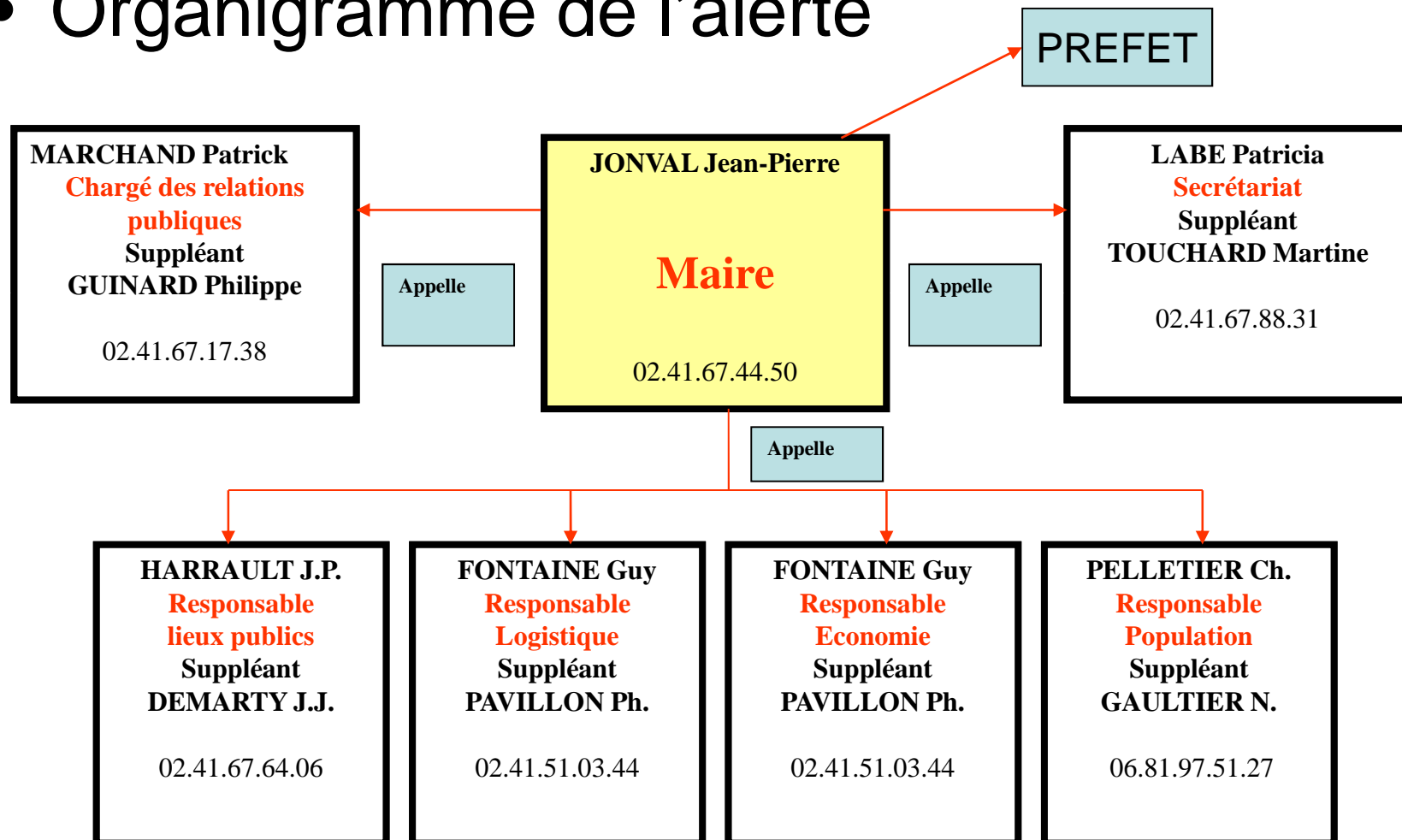


# Circuit d'alerte « C » les habitants de ce circuit doivent évacuer par le pont des Ecouardes



# Schéma d'alerte des responsables communaux

- Organigramme de l'alerte





**Le Plan Communal de  
Sauvegarde est  
complémentaire du Plan  
ORSEC mis en place par la  
préfecture. Le principe de ce  
dernier est d'évacuer la  
population à sec, sans rupture  
ou submersion.**